

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 790



Du 14 octobre 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



La coupe de Savoie Futsal 2027 est lancée !!!

Inscriptions et détails dans la rubrique Futsal

Limite d'inscription le 22 novembre 2026

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission des médailles.....	page 4
Commission FAFA	pages 5 à 9
Commission Sportive	pages 10 à 12
Commission des Jeunes	pages 13 à 20
Commission Futsal	pages 21 à 24
Commission des Coupes	pages 25 à 27

Commission Féminines	page 28
Commission Critérium Féminin séniors	page 29
Commission Technique	pages 30 à 32
Commission des Arbitres	pages 33 à 37
Commission Statut de l'Arbitrage	pages 38 à 39
Commission Prévention et Ethique	page 40
Commission de Discipline	pages 41 à 44
Annexes :	page 45



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 12 octobre 2026

NOTE AUX CLUBS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A.G. du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre 2026**.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 12 octobre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 5 octobre au 12 octobre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

CHAMBERY SPORT 73 - ALBERTVILLE FOOT 73 - SAINT-BERON SPORT - FC DE HAUTE TARENTEISE – Nicolas DOUBLECOURT – FC CHAMBOTTE

Commission des Règlements :

U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission Sportive:

BIOLLAY FOOTBALL CLUB (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (3) - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - FOOTBALL CLUB RETHAIS - ENT. VAL D'HYERES – FC CHAUTAGNE - U.S. MODANE (2) - F.C. DU NIVOLET - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (2) - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - CHAMBERY SPORT 73 - F.C. ST BALDOPH - F.C. SUD LAC (3) - FC DE HAUTE TARENTEISE (3) - AIX FC (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2) – CHAMBERY SAVOIE FOOT – ENT S DRUMETTAZ MOUXY (4) – US DOMESSIN – ET.S. LE BOURGET DU LAC - COGNIN SP – US CLUSES BONNEVILLER FOIRON 74

Commission De Discipline

Courrier:

COGNIN SP (2) - AIN DISTRICT - F.C. DU NIVOLET - F. C. CHAMBOTTE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - Cyril MONGAZON (2) - AVERTY Florian – Tayfun DURMAZ – MONTMELIAN A.

Rapport :

Faïçal REMILI - David CORMIER – kamal AMLIL - Durmaz TAYFUN - SAGNIER Bastien - Nicolas DOUBLECOURT -- Henri VINCENT - COGNIN SP (2) - FC DE HAUTE TARENTEISE - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE -

Commission Des Arbitres :

Bilel CHAFAI - Henri VINCENT - Engin ACARER - Evan BONTRON - Nicolas DOUBLECOURT - Florentin RAMEAU - kamal AMLIL (2) - Gilles HUNSTEDT - F.C. DU NIVOLET - jacky MESTACH - CHEVALLIER Michel (2) - - David CORMIER – DISTRICT DE L'AIN - AVERTY Florian - Faïçal REMILI

Commission des Coupes:

U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - U.S. LA RAVOIRE - F.C. DU NIVOLET

Commission Ethique et Incivilité :

kamal AMLIL (2)- Nicolas DOUBLECOURT - David CORMIER - FC DE HAUTE TARENTEISE - FC CHAMBOTTE (2)



COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Lundi 12 octobre 2026

MÉDAILLES JEUNESSE ET SPORTS 2026

Médailles OR



- CRESTEE DENIS
- TOGNET ANDRE

Médailles ARGENT

- ALIX LUC
- DESMARIEUX DANIEL

Médailles BRONZE

- FONTAINE FABIEN
- AMRANE ABDERRAHMANE
- CHARRIER BRUNO
- SACHET DANIEL
- CORVAL RENAUD

Les médailles ont été validées par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et seront remises lors d'une cérémonie officielle à la Préfecture début décembre.



COMMISSION FAFA

Lundi 12 octobre 2026

Information F.A.F.A. – Saison 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe Diallo, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2026-2027

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2026

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026-2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027.

A NOTER : PROJET ECLAIRAGE

03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau E6 minimum)

Pour être subventionnable, le projet devra répondre aux critères ci-dessous :

- Utilisation obligatoire de projecteurs LED avec installation d'un système de pilotage pour adapter le niveau d'éclairage et contrôler les plages horaires de fonctionnement (pour une raison d'économies d'énergie)
- S'il s'agit d'un projet de mise en conformité ou rénovation, ce projet n'est éligible que s'il permet un changement de niveau de classement

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-27 :



1. La création de deux nouveaux dispositifs :

- **Le FAFA Fonds de Solidarité** : il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.
- **Le FAFA Matériel** : il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.

2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000€** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2026/2027

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 11 700 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Date limite de dépôt des dossiers : **21 NOVEMBRE 2026, sur l'application.**

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Par ailleurs, il est maintenant possible de louer un véhicule en LLD. Selon le modèle choisi, le coût résiduel est de l'ordre de 250 €. Pour la Savoie, le quota est de 1 véhicule, peut-être 2.

Voir le dossier avec le lien en rubrique.



La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-2027 :

- À compter du 1er juillet 2026, le FAFA Transport est de nouveau réservé à l'acquisition de **véhicules Volkswagen** auprès d'un concessionnaire agréé.
- Les projets d'acquisition d'un véhicule profitant à une section féminine pourront faire l'objet d'un abondement financier de la part de la FFF.
- La FFF lance un nouveau dispositif d'aide réservé à la location longue durée (LLD). Les clubs amateurs peuvent bénéficier d'une aide financière de la FFF pour la location longue durée (LLD) d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique (concessionnaire agréé Volkswagen). Il s'agit d'un contrat unique négocié directement par la FFF auprès de Volkswagen pour le compte des clubs amateurs. Ce partenariat permet aujourd'hui aux clubs d'avoir accès à une gamme de véhicules de qualité tout en profitant de remises exceptionnelles
Grâce à un partenariat négocié avec Volkswagen, ils accèdent à des conditions tarifaires avantageuses et à une gamme de véhicules de qualité via les concessionnaires agréés.

MODALITÉS DE FINANCEMENT Sous réserve du strict respect du présent cahier des charges, une subvention peut être accordée selon les modalités de financement en vigueur, à savoir : L'application de cette modalité de financement est dans la limite du nombre de dossiers pouvant être soumis par la Ligue à la FFF. La décision définitive d'attribution est prise par le Comité Directeur de la Ligue sur proposition de la Commission Régionale dédiée.

- ***Pour en savoir plus sur les abondements réservés aux projets destinés au public féminin, consultez la note explicative**

Information F.A.F.A. Emploi – Saison 2026/2027

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028

Information F.A.F.A. Formation – Saison 2026/2027

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.



Cahier des charges – Saison 2026/2027

Liens cahiers des charges 2026-2027 :

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

[Cahier des charges Foot5 2026-2027](#)

[Cahier des charges Futsal 2026-2027](#)

[Cahier des charges Beach Soccer 2026 2027](#)

[Cahier des charges Futnet 2026 2027](#)

[Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026 2027 \(pour les évènements qui ont lieu à partir du 01/07/2026\)](#)

[Cahier des charges FAFA Matériel 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(achat\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(LLD\)](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(bornes de recharge\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Formation 2026 2027](#)

Courriels reçus

- **FC HTE TARENTEISE** : Demande F.A.F.A. éclairage stade J. Claude ROCCA.

Un courriel de réponse vous a été adressé

- **FC QUEIGE BEAUFORTAIN** : demande de renseignements pour une réfection de terrain.

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **Communauté de Communes du Lac d'AIGUEBELETTE** : projet engagé en lien avec AS NOVALAISE pour aménagement d'un terrain de football A8 en gazon synthétique avec éclairage.

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **AS NOVALAISE** :

Votre projet N° 9 ne peut être subventionnable, uniquement que s'il prévoit un éclairage LEDS (100 lux).

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **ENTRELACS** : Courrier émanant de différentes personnalités concernant une demande de subvention F.A.F.A. au sujet d'une transformation de terrain en gazon synthétique.

Dossier hors délai, après renseignements, le stade est déjà terminé et utilisé par le club FC CHAMBOTTE.

Pour information, la commune d'ENTRELACS a obtenu une subvention pour l'éclairage du stade.

Un courriel sera adressé à la Commune.

- **COGNIN SPORTS** : demande de renseignements pour Subvention Matériels

- **BIOLLAY FC** : demande de renseignements pour Subvention Matériels



Un courriel de réponse vous a été adressé.

Vous devez vous connecter sur la plateforme www.lecorner.fff.fr
et compléter l'onglet N° 4.

- **US MODANE** : rénovation de moquette STADE DE LOUTRAZ.
Un courriel de réponse vous a été adressé.
- **COMMUNAUTE COMMUNES CŒUR MAURIENNE ARVAN**
 - Éclairage : ce projet ne sera éligible que s'il permet un changement de niveau de classement et réalisé en LEDS (projet N° 3)
 - Main courante (projet N° 4)

Les projets Tunnel et Pare-ballons ne sont pas subventionnables.

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **ST LAURENT DU PONT**
Projet arrosage : projet subventionnable uniquement pour les installations classées de T2 à T4.
(projet N° 6)
- Remplacement main courante correspond au projet N° 4
Un courriel de réponse vous a été adressé.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe qui sera allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026/2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027 (**31 janvier 2027**).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 12 octobre 2026

Présents : Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

Excusé : Cédric YSARD

COURRIERS CLUBS

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 4 : lu et noté, reçu feuille de match papier rencontre D5B du 19/10/2026.

FC SUD LAC 1 : lu et noté, problème lors de la clôture de la feuille de match D3A du 11/10//2026.

COGNIN SP : lu et noté, demande de jouer sur leur nouveau terrain synthétique pour le week-end du 17&18/10/2026, maintenu sur (-PN-T5-E6) en attente de la visite et de l'accord de la commission terrain.

AIX FC 3 : lu et noté, reçu feuille de match papier rencontre D5B du 19/09/2026.

Mr DJEHICHE Farid, arbitre officiel : rencontre FC LAISSAUD 2 / US LA BATHIE 2 D4B du 11/10/2026, reçu feuille de match papier suite problème FMI, remerciement.

FC HAUTE TARENTEISE : lu et noté, plannings séniors du 17 & 18/10/2026.

A.S CUINES LA CHAMBRE : lu et noté, justificatif de l'accord de la commission coupe LAuRAFoot pour lever de rideau de la rencontre D4B du 11/10/2026 à 11h30.

US LA MOTTE SERVOLEX : lu et noté, réponse à votre mail concernant la journée du 22/11/2026.

U.O. ALBERTVILLE 1 : lu et noté, mail nous signalant un problème d'éclairage stade du SAUVAY (-SYN-T4-E6) pour rencontre D3A du 10/10/2026 match maintenu samedi à 20 h, dans l'attente de l'attestation des travaux effectués.

US CHARTREUSE GUIERS : lu et noté, planning D1 /D3A terrain journée du 11/10/2026

La commission se réunit le lundi après-midi, elle vous demande de lui faire parvenir vos plannings terrains avant le lundi pour question d'organisation.

NOTES AUX CLUBS

Rencontre du 11 octobre 2026

FC SUD LAC 1/ A.S LA BRIDOIRE 1 D3A

Veuillez établir une feuille de match papier détaillée et nous la faire parvenir rapidement.

La commission sportive demande un rapport détaillé à Mr RIDOLFO Sébastien arbitre officiel suite FMI non clôturée.



U.S LA MOTTE SERVOLEX : réponse à votre mail concernant le planning de la journée du 22/11/2026. Après vérification de vos desideratas de début de saison, la commission a bien respecté votre demande au niveau seniors pour jumelage D1 et D3A, pour votre équipe D4A engagement hors délais et aucuns desideratas ou mail ne nous sont parvenus avant la confection des calendriers, vous pouvez effectuer une demande de modification ou d'inversion de rencontre en vous assurant que l'équipe adverse réponde bien avant le lundi midi précédant la rencontre.

La commission sportive souhaiterait que votre responsable nous fasse parvenir pour la saison 2026/2027 un planning des terrains à domicile tous les lundis qui précèdent les rencontres du week-end.

HOMOLOGATION

Décision :

Rencontre n° 79356724 D5B : AIX FC 3/ ENT. S DRUMETTAZ MOUXY 4 du 19/09/2026.

La Commission homologue la rencontre AIX FC 3/ ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 4 D5B du 19/09/2026

Résultat :

AIX FC 3 :	4 buts,	0 pt
ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 4 :	5 buts,	3 pts

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Matches reprogrammés par la commission sportive suite au tirage des coupes Savoie du 25/10/2026

Match n° 56515654 D1 le 31/10/2026 à 20H : ST PIERRE SPORT 1 / J.S CHAMBERIENNE 1

Match n° 56513288 D2 le 31/10/2026 à 20H : F.C DU NIVOLET 1 / A.S CUINES LA CHAMBRE 1

Match n° 56515846 D2 le 01/11/2026 à 14H30 : F.C LAISSAUD 1 / ETS. LE BOURGET DU LAC 1

Match reprogrammé au 11 novembre 2026

Match n° 56513615 D2 le 11/11/2026 14h30 A.S CUINES LA CHAMBRE 1/ ETS. LE BOURGET DU LAC 1

Match Commission Compétente,

Match N°56524244 D3B du 03 octobre 2026, match arrêté, COGNIN SP 2/ FC ST MICHEL DE MAURIENNE 1

DEMANDE DE MODIFICATIONS WK DU 18 OCTOBRE 2026

Match n° 56515660 D1, COGNIN SP 1 / ES. TARENTEISE 2 demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre à 19h00 stade du Château (-PN-T5-E6 Cognin) avec accord des deux clubs.

Match n° 56570045 D4B, F.C.B.E. MERCURY 3/ MARTHOD SP 1, demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre à 12H15, refusée par le club Marthod SP1 maintenue à 12H45 dimanche 18/10/2026 (-SYN- stade de la Grillette Mercury) match LAuRAFoot R3 à 15h.

Match n° 56515851 D2 HAUTE TARENTEISE 1/F.C LAISSAUD 1, demande effectuée sur Footclubs, se jouera le 17/10/2026 à 20H00 (Stade -PN-T3-E6 Jean Claude ROCCA, LA PLAGNE TARENTEISE) avec accord des deux clubs

Match n° 56517464 D4A ENT VAL D'HYERES 2/ CHAMBERY SPORT 73 2, demande effectuée sur Footclubs pour avancer l'horaire 12h15, pas de réponse du club adverse, maintenu à 12h45, match LAuRAFoot R3 à 15h.

Match n° 56510561 D1 ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2/ US CHARTREUSE GUIERS 1, se jouera à 12h15



Foot SAVOIE



PV N° 790 du 14 octobre 2026

Stade des Fins -SYN-T5 DRUMETTAZ (motif rencontre coupe féminine LAuRAFoot à 14h30)

Match n° 79356738 D5B du 18/10/2026 ENT.S DRUMETTAZ MOUXY 4 / C.A YENNE 3 demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre au samedi 17 octobre à 20h00 (Stade des Fins -SYN-T5 Drumettaz) avec accord des deux clubs.

Match n° 56519511 D4B du 18/10/2026 HAUTE TARENTEISE 2/F.C LAISSAUD 2, se jouera le 18/10/2026 à 15h00, stade (-PN-T3-E6 Jean Claude ROCCA, LA PLAGNE TARENTEISE)

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors :

Cédric YSARD :

07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF :

06 23 06 49 93



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. **jpcreation@jpccreation.fr**



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20 Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 12 octobre 2026

COURRIERS RECUS

FC CHAMBOTTE : transmis aux commissions compétentes

ATTENTION suite au forfait général de l'équipe de CHAMBERY SPORT 73 IL VA AVOIR UN EXEMPT CHAQUE WEEK END

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

Veuillez nous envoyer les coordonnées du coach de la catégorie (mail et portable) MERCI

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 12 octobre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accès pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U15 :

- Seront qualifiés en D1 : les 5 premiers de chaque brassage Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : les 5 derniers de chaque brassage Niveau 1 + les 3 premiers des poules A et B Niveau 2 + les 2 premiers de la poule C Niveau 2 = 2 poules de 9 équipes
- Seront qualifiés en D3 : les 18 équipes restantes du brassage Niveau 2

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire, il faut le faire par **FOOT-CLUB**. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide. **ATTENTION Valider dans les délais sinon refus automatique.**

COURRIERS DES CLUBS

Poule D.2.A. : Attente feuille de match pour homologation.



Match N°. 79233503. CHAMBERY SPORT .1 / US CHARTREUSE GUIERS 2. Manque le score et la FEUILLE DE MATCH.
Impératif pour le lundi 12 octobre 2026.

Feuille de match non reçue = Amende 35€

Forfait match du 11/10 soit troisième FORFAIT = FORFAIT GENERAL).

Poule D.2.B. Match N°.79233621. Du 11/10/2026. Terrain indisponible.

E.S. TARENTAISE 2 / ENT. F.C. MAURIENNE 2.2. Se joue le 18 OCTOBRE 2026.

Poule D.2.C.

Match N°. 79439371. GJ. LA SAVOYARDE 3. / ENT.FC. MAURIENNE 3. Du 11/10.

Se joue le 18 octobre 2026. Stade des Marais à LAISSAUD.

U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 12 octobre 2026

INFO CLUBS

• Accession au Critérium – Phase de printemps

À la suite d'une demande de clarification concernant les conditions d'accès à la phase de Critérium, il est précisé que, pour le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, en cas d'inscription de son équipe 2 U12 dans la poule de D1 A, celle-ci ne pourra pas accéder à la phase de Critérium, même si elle se classe parmi les trois premières équipes du championnat.

L'accès au Critérium est réservé aux clubs disposant d'une section Élite.

Cette disposition sera donc prise en compte lors de l'établissement du classement ainsi que pour les accès au Critérium pour la phase de printemps.

Pour rappel, trois clubs de la D1 A accéderont au championnat Critérium de printemps : le premier club classé dans le critérium B, ainsi que les deuxième et troisième clubs classés dans le critérium C.

La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- ***Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.***
- ***Dans le cas où le CHAMBERY SAVOIE FOOT se classerait parmi les trois premières places, le quatrième entrera en ligne de compte uniquement dans ce cas précis.***
- ***En cas d'égalité, l'article 23.3 des règlements généraux de la ligue LAURA sera appliqué***
- ***23.3.1. Nombre de points***
- ***23.3.2. Confrontation directe.***
- ***23.3.6 Plus grande différence de but générale***
- ***23.3.7 Tirage au sort***
- ***Les points 3 à 5 ne sont pas applicable au foot à 8***

• Demandes de modification des rencontres.

Il est rappelé que toute demande de modification de rencontre doit, dans la mesure du possible, être effectuée dans les meilleurs délais via l'outil Foot-Clubs.



Afin d'harmoniser les pratiques entre les clubs et de centraliser le traitement des demandes au sein des différents outils de gestion, les demandes de modification transmises par courriel seront progressivement limitées.

Il est donc fortement recommandé de formuler les demandes au plus tard **le vendredi précédant le week-end de la rencontre**. Ce délai permet au club adverse de disposer du temps nécessaire pour étudier la demande et faire connaître sa réponse, ainsi qu'à la commission de procéder à son examen lors de sa réunion du lundi.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre collaboration dans le respect de cette procédure.

• PENSEZ AUX ACCES FMI POUR VOS ÉDUCATEURS

Pour rappel suite à l'allongement des rencontres (2x35) l'heure officielle de début des rencontres est bien 13h15

RECEPTION MAIL CLUB

Reçu et lu mail de A.S. UGINE pour score suite incapacité à faire FMI.

Pris note du mail reçu de A.S. HAUTE COMBES DE SAVOIE pour terrain erreur d'écriture de la commission.

Reçu mail de COGNIN SPORT une réponse vous sera apporté ultérieurement.

Reçu mail de BIOLLAY F.C. une réponse sera apporté ultérieurement et rapidement.

Reçu demande du ETS BOURGET DU LAC en attente retour mail de confirmation de la demande.

Pour RAPPEL les dates comprises entre le 25 décembre et le 2 janvier ne sont pas à jouer.

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant
20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire



MODIFICATION HORAIRE OU DATE

E.S. TARENTEISE 1 contre CHAMBERY SAVOIE FOOT 73 **D1 Poule C Reporté.**

LE 24/10/26 A 13H15 à STADE E. FRESNO à AIGUEBLANCHE.

NON UTILISATION DE LA FMI ET NON ENVOI DE LA FEUILLE DE MATCH

79600944	U13	02/05/2026	C.A. YENNOIS	NON UTILISATION DE LA FMI	20 €	DISTRICT
79600944	U13	02/05/2026	C.A. YENNOIS	NON ENVOIE FEUILLE DE MATCH	35 €	DISTRICT

AMENDE POUR FORFAIT

79600951	U13	10/10/2026	CHAMBERY SPORT 73 1	FORFAIT	35 €	DISTRICT
79653055	U13	10/10/2026	CHAMBERY SPORT 73 2	FORFAIT	35 €	DISTRICT
79653122	U13	10/10/2026	CHAMBERY SPORT 73 3	FORFAIT	35 €	DISTRICT

U11

Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 12 octobre 2026

Courrier reçu :

- US CHARTREUSE GUIERS : absence de l'équipe de CS BELLEY lors du plateau D1 du 10/10 sans avoir prévenu
- FC BAUGES et FC NIVOLET : organisation du plateau D2/D3 du 10/10 par le FC ST BALDOPH

Calendrier :

Le planning des journées 3 (7/11) et 4 (14/11) sont sur le FAL et seront envoyés à tous les référents de la catégorie par mail cette semaine.

- samedi 17/10 : coupe U11 crédit agricole – tirage à retrouver sur le FAL + journée optionnelle
- samedi 7/11 : J3 critérium
- samedi 14/11 : J4 critérium
- samedi 21/11 : J5 critérium
- samedi 28/11 : J6 critérium
- samedi 05/12 : J7 critérium



D1

- US LA RAVOIRE 1 (feuille d'effectif)
- AIX FC 1 (feuille d'effectif)
- CS BELLEY 1 (feuille d'effectif)
- US GRIGNON 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- US CULOZ GD COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- CA YENNE 1 (feuille d'effectif)
- US LA RAVOIRE 2 et 3 (feuille d'effectif ET de critérium)
- CHALLES S.F. (feuille d'effectif ET de critérium)
- AIX F.C. (feuille de critérium)
- FC SUD LAC 1 et 2 (feuille de critérium)
- CHAMBERY SPORT 73 1 et 2 (feuille d'effectif)
- ENT BASSE MAURIENNE 3 (feuille d'effectif)
- CA MAURIENNE 1 (feuille d'effectif)
- UO ALBERTVILLE 1 et 2 (feuille d'effectif)
- GJ LA SAVOYARDE 2 et 3 (feuille de critérium)
- ENT BASSE MAURIENNE 1 et 2 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL (feuille d'effectif ET de critérium)
- U.S. GRIGNON (feuille d'effectif 2 et 3)
- U.S. GRAND MONT LA BATHIE (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 19 octobre 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

RAPPELS :

Les matchs de la 1ère rotation débutent à **9h45**

Le défi jonglerie est **OBLIGATOIRE**



U10-U11 – LA SAISON

U10-
U11

Un Football pour tous les enfants



**CADRE
FFF**

18 dates minimum
Organisation à 4 équipes
60 min (2 x 30')

INCONTOURNABLES

La Rentrée du Foot
3 dates en septembre

Festival U11
4 dates (défi technique TAB)
J+ (format Coupe)
3 dates au Printemps 2027

Challenge (avec défi jonglerie)
14 dates sur la saison (7 par phase)

5v5 (futsal et extérieur)
Janvier - Février
4 à 5 dates
Via le SAVOIE FUTSAL TOUR

**ÉVOLUTIONS
RÈGLES**

Défi technique
(Jonglerie 1' en duel
par niveau)
= pas de retour

Opposition par Niveau
(Engagement,
dissociation)

Différentes phases
(2 ou 3 phases)

Arbitrage des jeunes
par les jeunes
(à la touche)

Pause « rotations »
15'

NOUVEAU

Hors-Jeu
Ligne médiane



Passion

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F

Plaisir



U10-U11 – LE JOUR DU CRITERIUM

U10-
U11

Un Football pour tous les enfants



Début
9H45

RENCONTRES

NIVEAU D2
A vs B et C vs D

10H20

NIVEAU D3
A vs B et C vs D

10H55

NIVEAU D2
G1 vs G2 et P1 vs P2

11H30

NIVEAU D3
G1 vs G2 et P1 vs P2

JONGLERIE PAR NIVEAU

Défi 1 vs 1 (2 x 1')



NIVEAU D2
A vs B et C vs D

NIVEAU D3
A vs B et C vs D

Fin 12H05



Passion

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F

Plaisir

U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 12 octobre 2026

Les clubs ci-dessous seront amendés de 35 €, si leur feuille de plateau de la journée du samedi 3 octobre 2026 ne sont pas parvenue avant le lundi 19 octobre 2026.

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE
A.S. BARBERAZ

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PRESENCE DE LA

JOURNEE DU 3 OCTOBRE 2026 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 19 OCTOBRE 2026.

J.S. CHAMBERIENNE
FC LA ROCHETTE
AS CUINES LA CHAMBRE
GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE
U.S. MODANE

Documents à transmettre dans les 2 secteurs débrouillés et débutants : pensez à le faire, avant le lundi 19 octobre 2026, pour ne pas être amendé de 35 €.

Les feuilles de présence sont à transmettre dans le tableau des équipes par chaque club participant ou par le club organisateur s'il les a toutes récupérées. La feuille de plateau remplie et signée par l'ensemble des clubs présents doit être transmise par le club organisateur.



U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 12 octobre 2026

Mail de FC HAUTE TARENTEISE concernant un plateau U6 où les équipes du FC HAUTE TARENTEISE se sont déplacées, annulé sans information.

Réponse : Le District demande des explications au club de AS MONT JOVET BOZEL pour le 18 octobre 2026 et rappelle les procédures à respecter en cas d'annulation du plateau.

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Responsable U6/U7 : Edouard FROGER (06.10.56.18.18 - efroger@savoie.fff.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U8/U9 : Philippe SALVATORE (06.14.69.02.38 - philippesalvatore@sfr.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U10/U11 : Fabien FONTAINE (06.32.60.14.18 - fabien.fontaine7386@gmail.com)

Engagements U6/U7 – U8/U9 – U10/U11

Clôture des engagements :

En cas de modifications (niveau, nombre d'équipes), merci de contacter directement les référents des pratiques.

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires dans l'article dédié à la Commission du Football Animation :

- Lois du Jeu
- Organisation
- Tableau des rotations
- Contacts

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11/>





EVENEMENT 100% FEMININ U7F/U9F/U11F

Toutes les licenciées féminines du Département sont attendues le samedi 17 octobre, à St Pierre d'Albigny.

- U7F
- U8F/U9F
- U10F/U11F

Plus d'informations dans le lien ci-dessous :

<https://savoie.fff.fr/simple/la-pratique-feminine-des-jeunes/>

Inscriptions individuelles :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfv3aZD4oceqJIXjUfzMVCN8D2HavKim3TgPomMRZQvZaGO9g/viewform>

Un mailing a été réalisé auprès des clubs, référents et familles.





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 12 octobre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

ATTENTION IMPORTANTE MODIFICATION DU CHAMPIONNAT FUTSAL

En accord avec le District de l'Isère et de la Haute Savoie -Pays de Gex, le nombre d'équipes inscrites dans le 38 étant largement suffisant (11 ou 12) pour obtenir une montée en R2, les districts 74 et 73 créent un championnat avec les 9 équipes inscrites avec une montée en R2.

Mail reçu : A F ROCHETTE O informant de son forfait général en championnat.

Info pour les clubs de Haute Savoie sur la FMI : FUTSAL LAC ANNECY 2, CLUSES BONNEVILLE FORON 2, AS THONON
Vous n'avez pas désigné de correspondant sur Footclub pour votre équipe jouant en championnat Savoie/Haute Savoie ce qui empêche la gestion des rencontres sur la FMI.

Merci de faire le nécessaire très vite avant sanctions.

Rappel : Il faut désigner un correspondant sur Footclub pour la gestion de ces équipes. Sinon pas de remontée sur FMI et gestion impossible.

La prochaine feuille papier sans motif valable sera sanctionnée.

CHAMPIONNAT

Poule A

FUTSAL BOURGET UNITED

AFK MONTMELIAN 2

US CHARTREUSE GUIERS

U O ALBERTVILLE

US LA MOTTE SERVOLEX

FUTSAL LAC ANNECY 2

CLUSES BONNEVILLE FORON 2

AS THONON

Poule A, rencontres aller-retour

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.

Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.

AS THONON et FUTSAL BOURGET UNITED (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 * 25 sans arrêt du temps.

AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.

Le début du championnat est décalé d'une semaine.

Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement par mail.

Réponses au questionnaire reçues :

A S THONON

U O ALBERTVILLE

US LA MOTTE SERVOLEX

US CHARTREUSE GUIERS

A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues



COUPE DE FRANCE

17 AU 18 OCTOBRE 26	1 ^{er} TOUR COUPE DE FRANCE
07 AU 08 NOVEMBRE 26	2 ^{ème} TOUR COUPE DE FRANCE

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

- U 13 M :** 1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.
- U 15 M :** 1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.
- U 17 M :** 1^{er} tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27.
- U 20 M :** 1^{er} tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27
- Seniors M :** 1^{er} tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2^{ème} tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3^{ème} tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027
- U 13 Féminins :** 1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27
- U 15 Féminins :** 1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27
- U 18 Féminins :** 1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27
- Seniors Féminins :** 1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.



PV N° 790 du 14 octobre 2026

2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.

3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.

Finale le dimanche 7 mars 27

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs

Masculin U 15 : 10 joueurs

Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors : 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses

U 15F : 10 joueuses

U 18F : 10 joueuses

Seniors F : 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*

U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en seniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026

- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

- Protège- tibias.

- Shorts/chaussettes identiques.

- Chaussures adaptées au futsal.

- Chasubles pour les remplaçants.

- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.



- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.
- Trousse pharmacie.
- Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions à ce jour :

SENIORS M :

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73

U20

US CHARTREUSE GUIERS

U17

US CHARTREUSE GUIERS

U15

US CHARTREUSE GUIERS

U13

US CHARTREUSE GUIERS

SENIORS FEMININES

US CHARTREUSE GUIERS

U18 F

U15 F

US CHARTREUSE GUIERS

U13 F

US CHARTREUSE GUIERS



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 12 octobre 2026

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET,

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE

6^{ème} tour de CDF aura lieu le 24 /25 octobre 2026

COUPE GAMBARDELLA

4^{ème} tour le samedi 17 octobre 2026

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026

Le tirage est en ligne

RAFFIN

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026

Le tirage est en ligne

FEMININES A 8

À la suite du forfait de la Rochette

Reste 8 équipes pour cette Coupe

Tirage des ¼ prévu en décembre

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le 17 octobre 2026

Le tirage est en ligne



Foot SAVOIE



PV N° 790 du 14 octobre 2026

U17 TRONCY

Match en retard du 1^{er} tour le samedi 17 octobre 2026

2^{ème} tour le 17 octobre 2026

Match en retard du 2^{ème} tour le samedi 12 décembre 2026

Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe Gambardela seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

2^{ème} tour le dimanche 18 octobre 2026

Le tirage est en ligne

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence

(Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

**TOUS CLUBS SANS FEUILLE D'EFFECTIF OU MOYEN DE CONTRÔLE
SERA RETIRÉS DES COUPES**

***Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.
Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.***

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 17 octobre 2026 à 14h00

Arrivée au stade à 13h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4 clubs

1 qualifié pour les plateaux à 3 clubs

Le Tirage est en ligne sur le FAL



Foot SAVOIE

PV N° 790 du 14 octobre 2026



U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 17 octobre 2026 à 10h00

Arrivée au stade à 9h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5

Le Tirage est en ligne sur le FAL

Organisation et Documents toutes Coupes Jeunes U11 & U13

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 0 28 06 72 52

Réunion du lundi 12 octobre 2026

COURRIERS RECUS

US LA MOTTE SERVOLEX : Réponse faite

FC HAUTE TARENTOISE : Reçu planning « la commission vous remercie »

CHAMPIONNAT

JOURNÉE 4 du 18/10/2026 :

Match n°79123010 JS CHAMBERY / ETS LE BOURGET DU LAC

Match n°79123349 SF CHAMOIX / CŒUR de SAVOIE

Match n°79123350 ST REMY / US LA MOTTE SERVOLEX

Match n°79123351 ENTS DRUMETTAZ MOUXY / AS-BARBERAZ à MOUXY

EXEMPT ENTFC CHAUTAGNE

MATCH du 25 octobre 2026

Match n° ETS LE BOURGET DU LAC / ENTS DRUMETTAZ MOUXY

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire).



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 12 octobre 2026

CLUB	EQUIPE(S)	EFFECTIF	Jour de match à domicile	Fréquence
MARTHOD SP				X
ES TARENTEISE				X
USGM LA BATHIE		30		X
UGINE	1	10		X
AS HAUTE COMBE	1	20	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
AS LE MONTCEL	1	18	MERCREDI	Tous les 15 jours
ES DRUMETTAZ	1	16	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC SUD LAC	1	12	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC BAUGES	1	21	Le week-end	Tous les 15 jours
JS CHAMBERY	1	18		Tous les 15 jours
CŒUR DE SAVOIE	1		TOUS SAUF JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
CHALLES SF	1			1 FOIS PAR MOIS
US LA RAVOIRE	1	8	VENDREDI	1 FOIS PAR MOIS
AS NOVALAISE	1	18/21	MERCREDI	1 FOIS PAR MOIS
CA YENNE	1	18	MARDI ou JEUDI	Tous les 15 jours
CHARTREUSE/CROSSEY	1	12/13	DIMANCHE 10H	1 FOIS PAR MOIS

1^{er} match entre le 9/10 et le 31/10 :

AS LE MONTCEL – CA YENNE
ENT S DRUMETTAZ MOUXY – US LA RAVOIRE
CHALLES SF – FC SUD LAC
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – BAUGES FC
FC HAUTE COMBE – JS CHAMBERY
AS NOVALAISE – US CHARTREUSE GUIERS

2^{ème} match entre le 02/11 et le 15/11 :

BAUGES FC – AS LE MONTCEL
CA YENNE – JS CHAMBERY

3^{ème} match entre le 16/11 et le 29/11 :

CA YENNE – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
US LA RAVOIRE – ASS SPORT. HAUTE COMBE DE SAVOIE
JS CHAMBERY – AS NOVALAISE
FC SUD LAC – AS LE MONTCEL
FC BAUGES – CHALLES SF
US CHARTREUSE GUIERS – ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Pour les matchs 1 fois par mois, vous vous déplacez une fois, vous recevez une fois.

La suite sera au PV le mercredi 22 octobre.

Les coordonnées de chacun ont été envoyées par mail ainsi que le modèle de feuille de match.



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 14 octobre 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoît LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2026 – 2027

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) - Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 17 octobre 2026 et mercredi 4 novembre 2026

Lieu : Stade Charles BOURSIER, Saint LAURENT du Pont – US CHARTREUSE GUIERS

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 8

Lionel COURRIER – Cédric PONCET (FC CHAMBOTTE)

Remy DEGARDIN - Lukas MICHELI (AS BARBERAZ)

Nicolas GRANIER – Franck LAMBERT (JS CHAMBÉRIENNE)

Mohamed BEN TAHLA (US LA MOTTE SERVOLEX)

Justine ALVES GOMES (FC LAISSAUD)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 6 octobre 2026.

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 31 octobre 2026 et mercredi 11 novembre 2026

Lieu : Club de SAINT PIERRE SPORT – Complexe Sportif Stéphane NOVET

Coût : 180 €

Inscriptions reçues : 9

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027

Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 15

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Maurienne

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 2

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027

Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 5

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 avril 2027

Lieu : à définir – Bassin Albertvillois

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 14



- **Formation CFI Foot réduit (U6 - U9)** Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Tarentaise

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 2

CERTIFICATIONS 2026 – 2027

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 novembre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 5

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 29 avril 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 11 mai 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 0





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 12 octobre 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE,
Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Arbitre

- M. Kamal AMLIL (TARENTEISE), Rapport sur rencontre (NIVOLET –LA SAVOYARDE) du samedi 10/10/26
- M. Henri VINCENT (MODANE), fiche de frais arbitrage non régler par le club de COGNIN SPORT, rencontre du 04/10/26 : COGNIN II – ST MICHEL (Championnat D3)
- M. Florent RAMEAU (ST BALDOPH), fiche de frais arbitrage non régler par le club de AIX LES BAINS, rencontre du 10/10/26 : AIX FC –GAPS (Championnat U17)

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

- M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Sofiane BOUDRA (AIX LES BAINS), le 20/09/26
- M. Jacky MESTACH observation de M. Abdessamad AIT KHOUYA (ST BALDOPH), le 11/10/26
- M. Michel CHEVALLIER observation (inopiné) de M. Abdelhamid MEGUIRECHE (indépendant), le 04/10/26
- M. Michel CHEVALLIER observation :de M. Johnny MULLER (SUD LAC), le 11/10/26

Mail, Courrier Club

- FC DU NIVOLET, demande de 3 arbitres sur rencontre du samedi 17/10/26 à 20h00 contre CHAMBERY FOOT 73 (D2)

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

- M. David CORMIER (DELEGUE), rapport sur rencontre de D3 (COGNIN II contre ST MICHEL), match arrêté. Du 04/10/26

REGROUPEMENT ARBITRAGE FUTSAL et FORMATION - SAISON 2026 / 2027



A savoir

Les arbitres qui n'ont pas suivi de formation FUTSAL, qui désirent arbitrer en FUTSAL



PV N° 790 du 14 octobre 2026

Cette saison 2026/2027,
Devront être présents pour suivre une formation qui se déroulera le :
Jeudi 15 octobre 2026 à 19H00
A l'auditorium de la Maison des Sports
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Sont également convoqués,
Les arbitres FUTSAL de District Seniors à ce regroupement

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027



A l'attention des Présidents de club, dirigeants, éducateurs,
Formation Initiale d'Arbitrage (SAISON 2026 / 2027)

Retrouvez les dates de formation :

Le samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2026

28 rue de la Jacquère, 73800 LES MARCHES

Sur le site du club de football de CŒUR DE SAVOIE

Le samedi 24 octobre 2026 (séance administrative et examen)

Maison des sports (District de Football de SAVOIE)

90 rue Henri Oreiller, 73000 CHAMBERY

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site Internet de la Ligue.

Les clubs en situation d'infraction vis-à-vis du statut d'arbitrage,
sont donc invités à présenter des candidats(es)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

Au **04.72.15.30.21** ou **formations@laurafoot.ff.fr**

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats(es)

<https://laurafoot.ff.fr/acceuil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/>

A noter :

Les inscriptions ne sont pas établies par la CDA,

Mais bien par le service formation de la Ligue AURA

Pour l'organisation du module de formation ACCOMPAGNATEUR / OBSERVATEUR du 19/09/26



Foot SAVOIE

PV N° 790 du 14 octobre 2026



INFORMATION IMPORTANTE ARBITRES

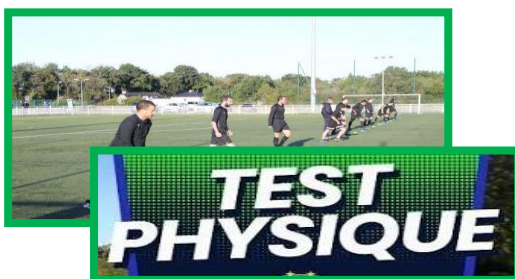
Pourriez-vous, s'il vous plaît, informer les officiels qui officient sur les rencontres Régionales et du District du point suivant :

Important : merci de vérifier dans votre espace personnel que l'option de visibilité de vos coordonnées est bien activée, en **décochant la case indiquée sur la capture d'écran ci-dessous**.

À défaut, vous apparaîtrez comme anonyme sur le site de la Ligue, ce qui pourrait empêcher les clubs ou les autres officiels de vous contacter en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance.

RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE ARBITRE



Il est à noter, à tous les arbitres dont les noms suivent :

Vous êtes convoqués officiellement pour faire le test physique de début de saison.

Date : **Samedi 17 octobre 2026 à 10H00**

A l'adresse suivante : **28 rue de la Jacquère, 73800 PORTE DE SAVOIE**

Sur le site du club de football de **CŒUR DE SAVOIE**

Liste :

Mrs.

Tayfun DURMAZ (indépendant), Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE),

Esat YLDIRIM (CSF),

Salim ABADDAR (CAM), Mohamed AYARI (indépendant), Nathan VANDURME (CAM), Youssef LAHMIDI (AIX LES BAINS),

Bernard CAMUS (HAUTE TARENTEAISE), Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS), Benoit MISSION (BOZEL), Alphonse LOMBARD (CŒUR DE SAVOIE)

Jacques N'DAYE (NIVOLET), Abderrahmane AMRANE (GRIGNON), Mustapha HAMADI (PORT CROIX ROUGE), Abdel Halim MOUNIB (LE HAUT de CHAMBERY), Habib NEFFATI (LAISSAUD), Dylan ROIGNAU (TARENTEAISE)

RAPPEL CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS – COMPETITIONS LIGUE JEUNES



« ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES »



Deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue depuis la saison 2023 (à destination des dirigeants des équipes de **U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2**) pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux. Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier:

**- ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux
que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de
formation remise à leur club.**

Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.

- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.

NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

Merci aux arbitres qui officient dans ces championnats, d'appliquer cette directive.

FORMATION PREPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE

préparation
Examen Ligue
Arbitrage



Note aux candidats inscrits (jeunes et seniors)

Pour les Arbitres Jeune (non stagiaire)

Les arbitres catégorie 1 (pour la fonction d'arbitre central Ligue)

Les arbitres catégorie 1 et 2 et Assistant spécifique (pour la fonction d'arbitre assistant Ligue)

**Les candidats potentiels
Devront adressés une demande motivées à la CDA
Par mail au
District de Football de SAVOIE**

Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :

M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com

M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72, Mail : evan.bntn@icloud.com

**Toute candidature sera retenue et validée après étude de dossier auprès de la CDA
Les Candidatures sont à faire avant la date du 16 Octobre 2026**

INDISPONIBILITES ARBITRE WEEK END DU 17 18 OCTOBRE 2026



PV N° 790 du 14 octobre 2026

DENEUX Laurent Indisponible du 17/10/2026 au 18/10/2026 Raison professionnelle
CHAMMY Jamal Indisponible le 17/10/2026 de 07H30 à 14H Raison professionnelle
MESTACH Jacky Indisponible du 01/09/2026 au 31/12/2026 Raison professionnelle
SOTO Gerard Indisponible le 18/10/2026 de 13H30 à 18H Convenance personnelle
VERDOYA Robin Indisponible le 17/10/2026 de 19H30 à 23H30 Raison professionnelle
BELAROUCI Ismael Indisponible le 18/10/2026 Convenance personnelle
BENOIT Remi Indisponible du 18/09/2026 au 18/10/2026 Raison professionnelle
CABY Laurent Indisponible le 17/10/2026 Raison professionnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 10/10/2026 au 01/06/2027 Samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle
SAGNIER Bastien Indisponible du 17/10/2026 au 18/10/2026 Congés
KOCA Tolgahan Indisponible du 16/10/2026 au 06/11/2026 Congés
PETIT Cathy Indisponible le 17/10/2026 Convenance personnelle
DUMANDAG Hamza Indisponible le 18/10/2026 Convenance personnelle
EXCOFFIER Fabien Indisponible du 16/10/2026 au 01/11/2026 Convenance personnelle
MICHON Severine Indisponible du 05/09/2026 au 05/11/2026 Raison professionnelle
GROS Antony Indisponible le 18/10/2026 Convenance personnelle
DONNEAUD Gregoire Indisponible le 17/10/2026 Convenance personnelle
BELLIR Abdelhamid Indisponible le 17/10/2026 Raison professionnelle
NEFFATI Habib Indisponible du 17/10/2026 au 18/10/2026 Raison professionnelle
PAROLINI Angelo Indisponible le 18/10/2026 Convenance personnelle
BELLIR Hamza Indisponible du 12/09/2026 au 31/07/2027 Samedi Raison professionnelle
LEFEBVRE Remi Indisponible du 17/10/2026 au 18/10/2026 Mission FFF
BENALI Jawed Indisponible du 16/10/2026 au 23/10/2026 Raison professionnelle
MAAMRI Said Indisponible du 17/10/2026 au 18/10/2026 Convenance personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 08/09/2026 au 04/11/2026 Raison professionnelle
TSONEV Ivana Indisponible le 18/10/2026 Convenance personnelle
SOY Melih Indisponible du 03/10/2026 au 19/10/2026 Convenance personnelle
TEIXEIRA Ines Indisponible du 17/10/2026 au 18/10/2026 Convenance personnelle
MADI Ahamada Indisponible du 16/10/2026 au 21/10/2026 Convenance personnelle
LAHMIDI Youssef Indisponible du 16/10/2026 au 18/10/2026 Convenance personnelle
CAMUS Bernard Indisponible du 16/10/2026 au 23/10/2026 Congés
SERBI Said Indisponible du 16/10/2026 au 19/10/2026 Congés
BELAROUCI Nassim Indisponible le 18/10/2026 Convenance personnelle
BUISSON RAVE Lenny Indisponible le 18/10/2026 Convenance personnelle
MEUNIER Laurine Indisponible le 01/07/2026 au 01/01/2027 Convenance personnelle
FOSSORIER Gwendal Indisponible du 17/10/2026 au 18/10/2026 Convenance personnelle
OLAGNON Arthur Indisponible le 17/10/2026 Convenance personnelle
DUMONT Taho Indisponible le 17/10/2026 Raison professionnelle
HAILLOUD Lucie Indisponible le 18/10/2026 Raison professionnelle
DECAUX Nicolas du 17/10/2026 au 18/10/2026 Raison professionnelle
KHELIL Hadi du 17/10/2026 au 24/10/2026 Raison professionnelle
MOLLIER BILLET Theo Indisponible le 18/10/2026 Raison professionnelle

CDA DATES A RETENIR

Le samedi 17 octobre 2026 : Formation Initiale d'Arbitrage à PORTE DE SAVOIE / 1ère session

Le dimanche 18 octobre 2026 : Formation Initiale d'Arbitrage à PORTE DE SAVOIE / 1ère session

Le lundi 19 octobre 2026 : Réunion de CDA et CD

Le samedi 24 octobre 2026 : Finalisation de la Formation Initiale d'Arbitrage à Maison des Sports CHAMBERY / 1ère session

Le lundi 02 novembre 2026 : Réunion de CDA

Le jeudi 05 novembre 2026 : Réunion Plénière de CDA (19h00)



COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal du 12 octobre 2026

Composition de la commission Statut d'Arbitrage :

Président : M. Daniel DESMARIEUX,

Membres (représentant les Arbitres) : Mrs Alphonse LOMBARD, Denis CRESTEE, Jacky MESTACH,

Membres (représentant les Clubs) : Mrs Francis MOREL-BIRON, Yves COLLOMB,
Daniel MAILLAND-ROSSET,

DATES A RETENIR

Calendrier des événements : saison 2026-2027

<u>31 AOÛT</u>	- date limite de renouvellement et de changement de statut
<u>30 SEPTEMBRE</u>	- date limite d'information des clubs en infraction (liste préventive)
<u>28 FEVRIER</u>	- Date limite de demande licence des nouveaux arbitres et des changements de clubs - Date d'étude de la 1 ^{ère} situation des clubs

COURRIERS

1-Club **541586 C A MAURIENNE.F**, signalement du statut d'un des arbitres du club a modifié.

A savoir :

STATUT FEDERAL	STATUT LAuRAFoot
Arbitre « MAJEURS » 18 ans et +	Arbitre « SENIORS » 21 et +
Arbitre « FEMININES » + 13 ans	Arbitre « FEMININES » 13 ans et +
Arbitre « JEUNES » 15 à 22 ans	Arbitre « TRES JEUNES » 13 ans à 15 ans « JEUNES » 15 ans à 21 ans
Arbitres « FUTSAL » + de 15 ans	Arbitre « SPECIFIQUES FUTSAL » 21 ans et +

Suivant le STATUT LAuRAFoot en vigueur, votre arbitre est bien classé dans la catégorie senior dès cette saison 2026/2027

Le tableau Statut d'Arbitrage est rectifié en date du 14/10/2026

2-Club **504230 MONTMELIAN**, signalement d'oubli du nom d'un des arbitres du club.

Le tableau Statut d'Arbitrage est rectifié en date du 07/10/2026



PRECISION SUR LA REGLEMENTATION

Pour être en règle avec le Statut d'Arbitrage de la LAURAFoot,

NOMBRE DE JOURNEES A ARBITRER (précisions à l'article 34 du Statut)

Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison. Ce nombre et ses modalités de comptabilisation sont fixés pour tous les Districts d'une Ligue régionale par le Comité de Direction de celle-ci sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Pour un arbitre ayant obtenu sa licence au 31 août, le nombre de journées minimum à diriger est de :

18 pour les arbitres de football libre masculins dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

15 pour les jeunes arbitres, les arbitres de futsal et les arbitres féminines dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

Pour un nouvel arbitre ayant obtenu sa licence avant le 28 février de la saison en cours, le nombre de journées minimum à diriger est de :

9 pour les arbitres de football libre masculins dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

7 pour les jeunes arbitres, les arbitres de futsal et les arbitres féminines dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

Une journée Statut : va du lundi au dimanche inclus.

Précision : Même si un arbitre officie (le samedi et le dimanche),

il ne comptabilise qu'une seule journée au niveau du statut.

Application (saison 2026/2027)

PRECISION SUR LA REGLEMENTATION ENTENTES - REGROUPEMENTS

Pour être en règle avec le Statut d'Arbitrage de la LAURAFoot, un regroupement d'équipes en Entente ou en Groupement doit respecter des obligations précises concernant les arbitres à fournir.

Groupements (Jeunes / Féminin)

***Condition de création et de conformité** : Au moins un des clubs composant le groupement doit être en règle avec les obligations du Statut d'Arbitrage.

***Couverture** : Pour les obligations des équipes de jeunes en groupement, la couverture ne peut être assurée que par des « Jeunes Arbitres » ou « Très jeunes Arbitres »

Ententes

***Condition** : L'entente doit compter au moins l'un de ses clubs d'origine en règle avec le statut d'arbitrage des jeunes de la LAURAFoot.

***Rappel réglementaire** : L'entente a une durée d'une saison renouvelable et reste un engagement temporaire, contrairement au groupement qui s'inscrit dans la durée.

Si vous souhaitez approfondir un cas particulier, consulter les règlements généraux de la ligue.



COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 12 octobre 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs classés à risques ou à enjeux : Caméras embarquées sur les arbitres

Tours de cadrage

Samedi 17 octobre 2026 :

Coupe TRIQUET U20 Match n° 79127904 ENT VAL D'HYERES contre FC CHAMBOTTE

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 12 octobre 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 12 octobre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
12/10/2026	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	04/10/2026	Auto suffisant	05/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	04/10/2026	Auto + 1 match avec sursis	05/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	A.S. D'UGINE	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	A.S. D'UGINE	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	A.S. D'UGINE	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	D5	Joueur	A.S. D'UGINE	04/10/2026	3 MF dont Auto	05/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026



PV N° 790 du 14 octobre 2026

12/10/2026	D4	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	04/10/2026	3 MF dont Auto	05/10/2026
12/10/2026	D5	Joueur	A.S. MONTAGNY	04/10/2026	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	05/10/2026
12/10/2026	D4	Joueur	ALBERTVILLE FOOT 73	04/10/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	05/10/2026
12/10/2026	D4	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	C.A. YENNOIS	04/10/2026	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	05/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	CHALLES S.F.	04/10/2026	2 MF dont Auto	05/10/2026
12/10/2026	D1	Joueur	COGNIN SP.	03/10/2026	2 matchs fermes + 1 match avec sursis	19/10/2026
12/10/2026	D1	Joueur	COGNIN SP.	03/10/2026	Auto suffisant	04/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	COGNIN SP.	04/10/2026	6 MF dont Auto	05/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	COGNIN SP.	04/10/2026	2 MF dont Auto	05/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	COGNIN SP.	04/10/2026	5 MF dont Auto + 1 match avec sursis	05/10/2026
12/10/2026	U15 D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	04/10/2026	4 MF dont Auto	05/10/2026
12/10/2026	U20 DISTRICT- 2	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	03/10/2026	3 MF dont Auto	04/10/2026
12/10/2026	U17 D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	03/10/2026	Auto + 1 match avec sursis	04/10/2026
12/10/2026	D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	04/10/2026	5 MF dont Auto + 1 match avec sursis	05/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	04/10/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	05/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026



PV N° 790 du 14 octobre 2026

12/10/2026	D4	Joueur	F.C. DES BAUGES	04/10/2026	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	05/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	F.C. PONT	03/10/2026	Auto + 1 match avec sursis	04/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	04/10/2026	Auto suffisant	05/10/2026
12/10/2026	D3	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	U17 D2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	03/10/2026	2 MF dont Auto	04/10/2026
12/10/2026	U17 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	03/10/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	04/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	04/10/2026	Auto + 1 match avec sursis	05/10/2026
12/10/2026	D2	Dirigeant	MONTMELIAN A.	27/09/2026	3 Matches Fermes	19/10/2026
12/10/2026	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	04/10/2026	Auto suffisant	05/10/2026
12/10/2026	U17 D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	03/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	U17 D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	03/10/2026	Auto + 1 match avec sursis	04/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	04/10/2026	Auto + 1 match avec sursis	05/10/2026
12/10/2026	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	04/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/10/2026
12/10/2026	D4	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	04/10/2026	2 MF dont Auto	05/10/2026
12/10/2026	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	04/10/2026	Auto + 1 match avec sursis	05/10/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Formations PSA - Bénévole Automne 2026
- Programme formations CDOSS – Jeunes Dirigeants
- Programme formations CDOSS – 3 formations gratuites à venir !

